



STAGE
Le syndicat :
pour qui ? Pour quoi faire ?
MARDI 6 DECEMBRE 2011 DE 9 H 30 à 16 H 30

Au siège du SNES,

37 rue Ponsardin à Reims.

Stage animé par Christophe GIRARDIN, secrétaire académique du SNES.

A l'occasion de ce stage, nous répondrons à toutes les questions que vous vous posez sur :

- les attributions du C.A et du chef d'établissement, le calendrier des opérations de rentrée, le budget ; la commission permanente ;
- le fonctionnement de la section syndicale, le rôle du secrétaire de S1 ;
- quel syndicalisme aujourd'hui ?

Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués, essayez de vous grouper. Le repas pourra être pris en commun, **une participation de 5 € est demandée**. Il est essentiel de vous inscrire pour le repas.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit si elle est

Nom, prénom.
Etablissement.
Recteur

à M. Le

Sous couvert de
M. le Principal / Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi **n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982** définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur , l'expression de mes sentiments

demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 6 novembre 2011**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt.

STAGE LE SYNDICAT : POUR QUI ? POUR QUOI FAIRE ? mardi 6 décembre 2011

Inscription au stage à retourner au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, à faxer 03.26.88.17.70 ou par mail : s3rei@snes.edu

Nom : Prénom :

Etablissement :

Adresse personnelle :

Tél : Mail :

Prendra le repas de midi : oui non

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.

